

26,42%

C'est le chiffre des grévistes ce jour à la DRFiP 44, avec une mobilisation exceptionnelle des A + avec 33,33 % ! Il serait temps que tout le monde s'y mette !

## FLICAGE SANTÉ

Après l'association des Villes de France co-dirigée par le PS et Les républicains qui demande le rétablissement du jour de carence dans la fonction publique territoriale, c'est le gouvernement qui tire à nouveau dans le dos des fonctionnaires. Ça devient une habitude semble-t-il. À son initiative, le parlement a adopté jeudi un renforcement de la politique de contrôle médical des arrêts de travail dans les collectivités publiques.

L'amendement vise à « améliorer l'efficacité du contrôle médical en permettant aux employeurs publics de recourir, en plus des médecins agréés par l'administration, aux médecins-conseils de l'assurance maladie et à l'ensemble des médecins ». « La fonction publique doit être exemplaire, sinon elle est attaquable et mise en danger. Les abus créent aussi du mal-être chez les collègues sur le terrain », a déclaré Annick Girardin, la ministre de la Fonction publique.

Exemplaire comme certains ministres ou députés sans doute ? Merci à ce gouvernement de continuer à distiller insidieusement le venin de la rengaine anti-fonctionnaires : trop nombreux-euses, trop payés-es, fainéant-es, privilégiés-es... Du TF1 dans le texte !

## FRAUDEURS

L'entreprise Bouygues a eu recours à du travail dissimulé pour construire l'EPR. Les faits révélés par la CGT, les divers procès-verbaux de l'URSSAF, de l'inspection du travail, de l'Autorité de Sûreté nucléaire, de l'office central de lutte contre le travail clandestin sont accablants. C'est **10 à 12 millions d'euros de fraude aux cotisations sociales** ! La justice, en première instance, a condamné le bétonneur à **25 000 € d'amendes** ! Gageons que ce genre de sanction est de nature à décourager la fraude... Les paradis fiscaux, les sociétés « écrans », les montages juridiques entre donneurs d'ordres et sous-traitants révélés par les enquêtes et au cours de ce procès, permettent toutes les pratiques frauduleuses.

Dans ce contexte, la CGT, qui s'est battue avec ténacité pour le respect de la dignité humaine sur le chantier attend avec confiance l'issue du procès le 20 mars 2017 pour rendre justice aux salariés.

## OUF !

En un an, les patrons des 120 plus grosses entreprises françaises ont vu leur revenu augmenter de près de 20 %. Pour les seules entreprises du CAC 40 (les plus grosses), la rémunération moyenne annuelle atteint 5 millions d'euros (+ 18 %). Les 5 patrons les mieux payés dépassent la barre des 10 millions d'euros.

Ouf ! On croyait que les 41 milliards d'€ du CICE issus des poches des contribuables mais donnés « sans contrepartie ni contrôle fiscal » (dixit le gouvernement) avait été perdus comme de l'eau dans le sable.



## DÉMÉNAGEMENT EXPRESS

Suite à une panne de chauffage, la Direction a décidé d'anticiper de deux mois le déménagement de la trésorerie hospitalière de Saint Nazaire au site De Gaulle (ainsi que le PCE qui y est actuellement hébergé). Passons sur la brutalité de la mesure qui a pris au dépourvu et les collègues et les usagers, on a rarement connu une telle célérité (mais on est prêt à tout plutôt que de payer la réparation du chauffage). Mais une fois encore les problématiques accueil ont été oubliées ! L'accueil sur Saint Nazaire, actuellement assuré uniquement à Pressensé en raison des travaux\*, récupère une nouvelle charge de travail, sans effectif supplémentaire évidemment. Gageons que cela va encore améliorer la réception du public, mais qui s'en soucie ???

\* ce n'est pas la première fois dans le département, mais l'accueil tout neuf de De Gaulle va être entièrement refait ! Et après on nous dira qu'il n'y a pas d'argent...

